
Témoignages d'ici et d'ailleurs

Un analyseur

Quarante années déjà ! l'âge mûr peut-être.
En quarante ans, le monde et le Maghreb ont changé.

Au cours de ces quatre décennies, l'AAN a accompagné le Maghreb, dans ses opportunités et ses contradictions. De 1968 à 1973, j'ai eu le plaisir de prendre en charge des chroniques annuelles de l'annuaire sur l'économie du Maroc et de participer, à partir du cas du phosphate, à l'analyse de l'économie des matières de base à la suite du choc pétrolier de 1973. Depuis, j'ai suivi l'AAN, instrument majeur de la recherche sur notre région, en tant que lecteur.

Au cours de ces quatre dernières décennies d'existence de l'AAN, le projet maghrébin n'a pas avancé : il a même reculé. Avant les indépendances, il était une idée « catalysatrice » du combat contre la colonisation, entretenue au Caire (le bureau du Maghreb) ou à Paris (115, boulevard Saint-Michel). Depuis les années soixante, cette idée a survécu. Elle survivait en France, où elle unifiait l'image des maghrébins et du monde de l'émigration : à Aix-en-Provence, centre de recherche dédié à la région, à Orly, point de départ pour Tunis, Alger et Rabat. Mais, plus dans la rive sud de la Méditerranée.

On pensait que l'année de naissance de l'AAN - celle de la fin des décolonisations - serait également celle du Maghreb. Cela ne sera pas le cas. Les pays ont choisi de cultiver leurs contradictions : contradictions entre les systèmes politiques, conflits frontaliers, amplifiés par l'affaire du Sahara : la construction de l'État-nation prédominait, légitimant les éventuels conflits de voisinage ; mais aussi contradictions économiques : à une économie algérienne, dynamisée par l'industrio-centrisme et tirée par la rente pétrolière s'opposaient les économies marocaine et tunisienne, plus diversifiées, portées par le pluralisme et l'ouverture sur la CEE, aujourd'hui l'UE.

Il est vrai que la guerre froide dans le monde, source de références, nourrissait ces contradictions. Le conflit Israélo-arabe dévastait les équilibres politiques, sociaux et culturels au Maghreb comme dans l'ensemble du monde arabo-musulman.

Que de rendez-vous manqués en interne, mais aussi en externe, notamment avec l'Europe.

Celle-ci s'élargissait au nord, au sud et plus récemment à l'est. La Méditerranée était marginalisée, son attractivité économique se réduisait pendant que, dans le même temps, l'Asie « montait ».

Puis, avec la dislocation de l'Union soviétique, les choses ont commencé à changer. Et ces changements modifiaient le Maghreb lui-même, en profondeur. Le modèle du parti unique disparaît : c'est l'ère de l'apprentissage du pluralisme et de la démocratie et les règles de l'économie du marché commencent à pénétrer, à des degrés différents, les composantes de la région. L'Europe propose les règles de nouveaux rapports définis à Barcelone, et les États-Unis perçoivent désormais le Maghreb comme une région globale. Autre changement : la montée de l'islamisme radical et même les menaces du terrorisme. Telles sont les nouvelles convergences qu'il convient de gérer ensemble, et il faut espérer que de cette gestion commune renaîtra le projet maghrébin.

Le projet maghrébin viendra alors du dialogue indispensable avec les exigences de la globalisation et de l'ouverture. Le Maghreb se fera donc, à nouveau, à partir de l'extérieur, comme sous la colonisation, mais cette fois, non pas comme idée, mais comme projet conciliateur avec le passé, et rassembleur pour l'avenir.

Espérons alors que l'AAN continuera à suivre nos rapprochements après avoir suivi, quarante ans durant, nos éloignements.

Fathallah OUALALOU

Ministre marocain des Finances et de la Privatisation

Un instrument de connaissance

Le train de l'Annuaire de l'Afrique du Nord, je l'ai rattrapé quand, en 1965, on m'a désigné pour travailler à la bibliothèque de l'Institut des Belles Lettres Arabes de Tunis. Son arrivée était marquée par la grande quantité de fiches qu'il fallait taper à la machine et, par voie de conséquence, le nombre impressionnant de lecteurs qui en demandaient la consultation. Avec le temps qui passait, la « Chronique tunisienne » fournissait, fût-ce avec du retard, des informations que la censure locale empêchait de trouver sur place.

À la suite de brefs séjours à Aix-en-Provence, dans le cadre de la préparation de ma thèse sur Tawfiq al-Hakîm, des amitiés sont nées. Chaque visite était une occasion de les entretenir. J'étais reçu comme si je faisais partie de la maison. L'informatisation des bibliothèques de l'Iremam et de l'Ibla n'a fait qu'accroître les liens qui unissaient les deux institutions. Et même si maintenant, avec l'âge, je me rends moins souvent de ce côté-là de la Belle bleue, ce n'est pas en raison d'incompréhension ou d'obstacles de fond.

Pendant un bon quart de siècle, de 1971 à 1996, j'ai fourni régulièrement un compte rendu de l'Annuaire dans la revue IBLA. Ainsi, au cours de ces nombreuses années, je me suis insurgé, en vain, contre l'obésité du produit devenu, avec le temps, difficilement consultable. Mon idée d'un annuaire était basée sur le système des chroniques et des bibliographies, et je ne voyais pas très bien ce que venaient y faire, en début du volume, les « Études », vite

publiées en fascicule séparé, parfois même avant la parution de l'Annuaire lui-même. J'ai assisté, impuissant, à la dérive des transcriptions de l'arabe.

Ce que devenait l'Annuaire me touchait d'autant plus que je me suis mis à y collaborer. Cela a commencé par une recherche sur « Le courant formaliste tunisien », en 1973, première étude scientifique de cette tendance originale de la littérature tunisienne contemporaine, puis par une autre sur les « Créations littéraires tunisiennes », en 1975. À la suite d'un accord avec les responsables, j'ai ensuite fourni, à dix-huit reprises, c'est-à-dire de 1980 à 1997, un panorama exhaustif de la littérature tunisienne d'expression arabe, tous genres confondus. Alors que ma tendance aurait volontiers négligé la poésie, cette contribution annuelle m'obligeait à en prendre connaissance. D'où un suivi précis et complet des ouvrages à prétention littéraire publiés en arabe par les Tunisiens. Je suis toujours fier d'avoir participé, de bien modeste façon, à l'aventure de l'Annuaire.

Jean FONTAINE

Directeur de la revue IBLA -Tunis

Mohamed Benhlal me demande quelques lignes à l'occasion des quarante ans de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. Sans doute parce que j'ai été dès son origine un observateur participant.

En effet, j'ai vu naître le CENA, le CRAM sous les combles de la Faculté des Fenouillères, grandir le CRESM puis l'IREMAM, boulevard Pasteur, et enfin la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

L'*Annuaire de l'Afrique du Nord* a été créé au sortir de la guerre d'Algérie, qui a été le rite d'initiation de la génération étudiante à laquelle j'appartiens, et qui a sans doute déterminé ma spécialisation comme celle de beaucoup d'autres chercheurs en sciences sociales à Aix et ailleurs. Organiser des observatoires des nouveaux mondes qui émergeaient de la décolonisation était alors indispensable. D'où l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* et *Maghreb Machrek*. À l'époque, il est vrai, cette préoccupation était perçue comme passablement empreinte d'esprit néo-colonial, et certains préféraient l'engagement tiers-mondiste flamboyant des éditions Maspero.

Mais l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* (comme *Maghreb Machrek*) a su s'imposer dans le champ scientifique comme un outil de travail fondamental. Il a constitué un lieu d'échanges entre intellectuels des deux rives, non sans céder parfois aux travers de la sociabilité méditerranéenne. Il ne s'agit certes pas de minimiser l'apport de la partie Études, mais ce qui a été sans aucun doute le plus utile, ce sont les chroniques, les bibliographies, les comptes rendus. Un traitement par ordinateur de ces dizaines de milliers de pages permettrait de prendre la mesure de l'éventail des centres d'intérêt. Leur courbe reflète les variations des curiosités du milieu des spécialistes, des interrogations, des modes d'approche.

Il n'y a pas de secret, l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* est passé - comme tout le monde - du paradigme développementaliste aux cultures et aux problèmes d'identité. On peut regretter le fait qu'il n'y ait pas eu de véritable moteur scientifique des études maghrébines et arabes en sciences sociales, ni

des convergences permettant d'échapper au conservatisme et aux effets de mode dans ce domaine, mais ce n'était pas la vocation de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*.

La prédominance des politologues a parfois hypothéqué d'autres horizons, fait des « pays profonds », des sociétés le parent pauvre, et du passé pourtant toujours vivant de ces sociétés le grand absent du paysage.

Malgré ces critiques constructives, le collaborateur occasionnel (moins souvent que je ne l'aurais voulu !) de *l'Annuaire*, le lecteur assidu de cette somme, peut dire que s'il n'existait pas il aurait fallu l'inventer.

Maghreb-Machrek a été sauvé des eaux parce qu'il répond toujours à un besoin. Et ce besoin d'inter-connaissance entre les rives de la Méditerranée est plus que jamais nécessaire quarante ans après.

Claude LIAUZI

Professeur Émérite Université Paris VII

Pour un chercheur qui dans les années soixante-dix et quatre-vingt s'intéressait à la vie politique libyenne, *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* constituait un outil de travail indispensable. À cette époque, peu de travaux et de recherches étaient publiés sur ce pays et très peu de revues scientifiques offraient la possibilité de publier sur la Libye. C'est dire combien *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* a été pour moi un outil précieux, sans lequel je n'aurais probablement pas eu le courage ni la force de persister dans le désir de mieux connaître le système politique libyen qui apparaissait d'un abord difficile.

Les premiers travaux sur la Libye ont été publiés à Aix-en-Provence par le CRESM, dans le cadre de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*. Il est important à cet égard de citer quelques noms de chercheurs qui par leurs travaux sur la Libye contemporaine ont contribué à faire connaître *l'Annuaire*, je pense en particulier à Hervé Bleuchot et à Taoufik Monastiri. Le premier s'est efforcé de décoder l'idéologie de Kadhafi pour en montrer la cohérence par delà l'apparente étrangeté du discours du leader libyen. H. Bleuchot a également fait connaître les institutions libyennes, tout au moins telles qu'elles apparaissaient après le coup d'État de 1969. Il a permis ainsi à des jeunes chercheurs, dont j'étais, de ne pas partir dans l'inconnu.

Quant à Taoufik Monastiri, sa contribution est inestimable aussi bien pour la connaissance de la politique de l'enseignement en Libye, que par rapport à l'effort fourni pour faire connaître la littérature scientifique en langue arabe. Il a en particulier fait des recherches sur la politique culturelle et le système d'enseignement dans la Libye d'après 1969. Ces travaux nous ont également aidé à entrer dans le système politique libyen qui nous paraissait bien hermétique et ésotérique.

Bien entendu, dans la liste non exhaustive de ceux qui ont contribué par leurs recherches à faire connaître la Libye, il est important de signaler les contributions de la regrettée Christiane Souriau qui, bien que n'ayant pas beaucoup publié sur la Libye, a cependant contribué à faire progresser la recherche sur ce pays, en particulier par rapport à ses études sur la presse et à ses travaux sur le rôle des femmes.

Longtemps avant les chercheurs américains, les chercheurs français ou étrangers qui ont publié dans *l'Annuaire* se sont efforcés de montrer que l'étude du système libyen offre un terrain intéressant pour l'exploration et la

vérification des hypothèses. Dans l'espace scientifique de la recherche sur la Libye, l'*Annuaire* occupait, et occupe encore, une place très importante.

C'est dire combien l'*Annuaire* nous a été précieux. Il l'a été pour les jeunes chercheurs, dans la mesure où cela leur a permis de publier et de faire connaître leurs travaux. Il a permis également aux chercheurs travaillant sur les pays du Maghreb de dialoguer, de discuter et de débattre. Mais l'*Annuaire* a été également d'une grande utilité pour les étudiants que nous étions d'abord. Il nous a permis en particulier de nous familiariser avec un système politique libyen, dont les « spécificités » pouvaient nous effrayer et nous éloigner de son étude.

Enfin, par une approche multidisciplinaire, l'*Annuaire* a contribué à faire connaître les pays du Maghreb et a constitué un outil précieux qui a permis et permet encore d'établir et de construire des passerelles intellectuelles pour joindre les deux rives de la Méditerranée. Il a permis aux chercheurs et acteurs politiques de dialoguer par delà les frontières. Dans une époque comme la nôtre où nous mesurons l'importance et l'urgence du dialogue des cultures et des civilisations, l'*Annuaire* a été, au moment de sa création et grâce à ses pionniers qui ont contribué à le faire connaître, un moyen inestimable dans l'effort de rapprochement des sociétés.

Si l'*Annuaire* n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer, tant les chercheurs sur les pays du Maghreb avaient besoin d'un instrument pour se connaître et faire connaître leurs travaux. Si l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* devait, pour une raison ou une autre, disparaître, cela constituerait une perte considérable. Au moment même où nous avons plus que jamais besoin de cette publication, il est indispensable que cet outil puisse continuer à exister, même s'il faut l'adapter et fournir encore plus d'efforts pour mieux le faire connaître et le faire apprécier.

Un des regrets cependant, sinon le seul, c'est que cette publication est restée pendant longtemps confidentielle et réservée aux seuls cercles des chercheurs ou des lecteurs très motivés. Dans les universités étrangères, cette publication n'a pas toujours été suffisamment connue parce que mal promue. Il y a donc eu un manque au niveau de la promotion et de la diffusion qu'on ne peut que regretter, car cela aurait permis de mieux en assurer le financement et garantir la continuité. S'il y a un effort à fournir, c'est du côté de la diffusion et de la promotion d'une publication dont les travaux et les questions posées apparaissent toujours pertinents et heuristiques.

Professeur Moncef DJAZIRI
Institut d'études politiques et internationales
Université de Lausanne (Suisse)

Un outil documentaire

La production de bibliographies annotées est une activité essentielle dans le champ des études berbères dans la mesure où celui-ci manque de visibilité lors de la consultation des bibliographies généralistes et autres services d'information électroniques. Il existe d'ailleurs une longue tradition dans la production d'ouvrages bibliographiques dans ce domaine, précieux instru-

ments de travail rétrospectifs répertoriant une littérature abondante mais très dispersée¹.

Dès le milieu des années soixante, devant la forte augmentation du nombre des auteurs et des sujets intéressant les études berbères, Lionel Galand avait compris la nécessité d'un bilan annuel des publications portant sur la langue, les littératures berbères ou autre recherches voisines susceptibles d'éclairer ce domaine. C'est l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* qui sera le support de cette publication. L. Galand y fera paraître, du volume IV (1965) au volume XVIII (1979), quinze chroniques intitulées : *Études de linguistique berbère*, puis *Langue et littérature berbères*. Il rassemblera ses chroniques dans son ouvrage, *Langue et littérature berbères, vingt cinq ans d'études* (éd. du CNRS, Paris, 1979).

À partir des années 80, Salem Chaker poursuivra cette recension dans l'*Annuaire*, dans une chronique annuelle intitulée *Langues et littératures berbères, Chronique des études*, publiée dans les volumes XX (1981) à XXIX (1991). Après une synthèse sur les activités berbérisantes de l'année, il présentait une bibliographie critique qui s'appuyait sur la base berbère, à laquelle j'ai apporté une aide informatique et documentaire dès sa création en 1984. À partir de la *Base berbère* et des chroniques de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, S. Chaker a publié deux ouvrages, *Études touarègues, bilan des recherches en sciences sociales* (Édisud, Aix, 1988), et *Une décennie d'études berbères - 1980-1990* (Bouchène, Alger, 1992).

Au début des années quatre-vingt-dix, Salem Chaker ayant transféré la base berbère et sa chronique à l'INALCO où il occupait la chaire de berbère et dirigeait le Centre de recherche berbère, la chronique bibliographique berbère était menacée de disparition dans l'*Annuaire*. À cette époque j'étais chargée de la gestion du fonds berbère de l'IREMAM et malgré la décision, à laquelle j'avais dû me soumettre, de le rattacher à la bibliothèque centrale de l'IREMAM, je souhaitais continuer à en faire un fonds vivant, opérationnel, enrichi de façon permanente et capable d'offrir le meilleur service aux lecteurs. Pour avoir collaboré pendant sept ans avec Salem Chaker, je me sentais prête à reprendre ce travail documentaire, peut-être pas au même niveau d'analyse, mais avec une couverture élargie. De plus, je mesurais combien il était nécessaire de posséder un fichier thématique électronique des publications, pour apporter une aide active aux nombreux chercheurs et étudiants de tous pays qui s'intéressaient au domaine berbère. Je souhaitais l'élargir à des disciplines telles que l'histoire, l'anthropologie, les sciences politiques, la sociologie, le droit ou l'histoire de l'art qui, davantage que la linguistique, correspondaient à celles dans lesquelles travaillaient ceux qui fréquentaient le fonds berbère.

1. Les ouvrages des linguistes André Basset, *La Langue berbère*, London/New York, Oxford university press, 1952, Joseph R. Applegate, *The Berber languages, Current trends in linguistics*, La Haye, Mouton 1970, Albert H.A. Leupen, *Bibliographie des populations touarègues*, Leyde, Afrika-Studiecentrum, 1978 et Lamara Bougchiche, *Langues et littératures berbères des origines à nos jours : bibliographie internationale et systématique*, Paris, Ibis press, 1997. et celui de l'anthropologue Camille Lacoste-Dujardin, *Bibliographie ethnologique de la Grande Kabylie*, Paris/La Haye Mouton & Co., 1962.

C'est pourquoi, afin de ne pas interrompre la tradition bien établie de publication d'une bibliographie berbère annuelle systématique dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, j'acceptai, en 1992, d'en prendre la responsabilité, en l'élargissant à toutes ces disciplines, sans pour autant négliger les publications en langue et littérature, champs définitoires de l'identité berbère. De plus en raison d'une internationalisation croissante des études berbères, je considérais comme indispensable le signalement de cette production dans toutes les langues européennes. En effectuant régulièrement des collectes documentaires dans plusieurs grandes bibliothèques parisiennes donnant accès à un large éventail d'instruments d'information électroniques et grâce à la constitution progressive d'un réseau de spécialistes m'informant de leur production, je pouvais, chaque année, sans prétendre à l'exhaustivité, présenter un large panorama international des publications scientifiques et associatives dans ce champ d'études.

Pourtant, dès 1993 je rencontrai un triple problème qui ne cessera de prendre de l'ampleur. D'une part, malgré les efforts de ses responsables, l'*Annuaire* accusait un retard important dans sa parution par rapport à la période couverte. D'autre part le nombre de pages imparti à cette chronique (et qu'il me faudra renégocier chaque année) était trop restreint, correspondant à celui autorisé pour une seule discipline des études arabes. Enfin la mise à disposition de l'*Annuaire* dans les bibliothèques nationales et internationales était insuffisante, probablement en raison de sa mauvaise diffusion ou de son coût élevé.

La réalisation de bibliographies annotées (ce dernier terme étant celui qui en fait toute la richesse, une simple liste de références ne présentant qu'un intérêt restreint pour le lecteur), est un travail de veille documentaire qui demande beaucoup d'efforts et un suivi permanent pour repérer les publications dans un champ dont il n'est pas toujours facile de délimiter les contours et des produits documentaires très diversifiés. C'est aussi un engagement important pour les obtenir ou les consulter afin de leur adjoindre des notules. C'est pourquoi, consciente de son utilité pour les chercheurs à condition toutefois de présenter les qualités de « fraîcheur » nécessaires, je décidai, début 1994, de publier, la *Bibliographie berbère annotée 1992-1993* dans la collection Travaux et documents de l'Iremam, expérience renouvelée en 1995 pour la livraison 1993-1994². Ces deux publications, largement diffusées devançaient de plus d'une année leur publication dans l'*Annuaire*³. Elles ont reçu un accueil très favorable auprès de la communauté internationale des berbérissants et autres spécialistes du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. Car même des chercheurs ne travaillant pas précisément dans le domaine berbère ont pris l'habitude de consulter cette chronique dans l'*Annuaire* où elle a continué de paraître jusque en 1998⁴.

2. Ces deux volumes offraient en plus de la bibliographie une recension d'articles de presse concernant la question berbère/touarègue et une chronique répertoriant les manifestations scientifiques et associatives, ceci afin de donner un panorama complet de la situation et de mettre en évidence le rôle joué ou réclamé par les Berbères dans le monde actuel.

3. La livraison 1992 de l'*Annuaire* paraîtra au printemps 1995, celle de 1993 en juillet 1995 et la livraison 1994 en juin 1996.

4. À partir de 1996, le manque de moyens ne m'a plus permis de poursuivre la publication de la *Bibliographie berbère annotée* sous forme de fascicules séparés.

La *Bibliographie berbère annotée* découpée en une dizaine de chapitres répertoriait annuellement plus de 300 publications en présentant quelques lignes d'analyses, plus descriptives que critiques, pour la plupart des références. Le volumineux courrier que j'ai reçu après chaque parution et plusieurs comptes rendus dans des revues internationales, témoignaient que cet outil de travail correspondait à une véritable demande et contribuait à apporter une visibilité importante au secteur berbère de l'Iremam. Par ailleurs, depuis le milieu des années 90, le signalement des contributions de l'*Annuaire* sous le nom de leur auteur dans de nombreuses bases de données électroniques (en particulier les bases anglaises et américaines) d'abord sur CD-ROM puis sur Internet, facilement accessibles aux chercheurs et étudiants, a représenté un élément positif de communication pour faire connaître les contributions de l'*Annuaire de l'Afrique du nord* en général et cette rubrique en particulier.

En 1999, j'avais pris quelque retard dans la livraison de ce travail, très occupée par la préparation de la partie berbère de l'exposition *Écritures du Maroc*. C'est alors que j'appris indirectement que toutes les chroniques bibliographiques étaient supprimées dans l'*Annuaire* ; il ne restait plus d'ailleurs, depuis l'*Annuaire* 1998, que la bibliographie berbère. Cette situation était la conséquence de la suppression, en 1997, de la base documentaire Arabase, vaste réservoir de plus de 50 000 références qui alimentait, en dehors de la mienne, les diverses chroniques bibliographiques thématiques ou disciplinaires de l'*Annuaire*, les documentalistes de l'Iremam ayant pour la plupart abandonné ce qui faisait la richesse de leur métier pour rejoindre la bibliothéque. Si on m'en avait informé personnellement, j'aurais pu admettre les réticences à ne conserver que la seule bibliographie berbère dans l'*Annuaire* après la disparition des autres chroniques bibliographiques thématiques et disciplinaires. En réalité les causes de l'arrêt de la bibliographie berbère sont à rechercher dans la crise de l'*Annuaire* et sa pseudo-réforme sans concertation.

En mettant un terme à 33 ans de *Chronique bibliographique berbère* dans l'*Annuaire*, on privait les études berbères d'une vitrine nécessaire. Il est en effet facile de faire disparaître la réalité berbère, de façon délibérée ou involontaire dans les produits documentaires par une indexation erronée ou en employant des descripteurs généralistes au lieu de descripteurs ciblés. Le nombre d'erreurs ou d'omissions relevés dans le récent catalogue des fonds de l'Iremam par une société privée en est un bon exemple. C'est la spécialisation du professionnel de l'information dans ce champ d'études difficile à aborder mais dont la couverture scientifique dans de nombreuses disciplines ne cesse de progresser qui permet d'en refléter la réalité. Si le fait berbère est désormais pris en compte dans de nombreux ouvrages où une section lui est consacrée ou dans des numéros spéciaux de revues présentant plusieurs articles sur ce sujet, seule une bibliographie analytique ciblée peut les faire apparaître.

Privée de support de publication, j'ai cependant poursuivi mon travail de veille documentaire car il m'était tout à fait indispensable pour aider les chercheurs et les étudiants qui travaillaient dans le champ des études berbères. Autour de l'année 2000 on m'a demandé de rechercher par mes propres moyens un éditeur, puis il a été question d'implanter ce produit sur

le site Internet de l'IREMAM. J'ai alors fait savoir que je ne dépasserai pas le stade de la production, la diffusion n'étant pas de ma compétence.

Cette situation traduit parfaitement combien aujourd'hui les études berbères, spécialement en France où il existait pourtant une longue tradition, sont peu encouragées et n'arrivent pas à obtenir la place qu'elles méritent au sein d'un département, d'un institut de recherche et même d'une publication comme l'*Annuaire de l'Afrique du nord*. Paradoxalement, cette attitude va à l'encontre des avancées obtenues de l'autre côté de la Méditerranée, où les études berbères ont désormais droit de cité.

Claude BRENIER ESTRINE
Responsable du Fonds Roux

Qu'est-ce l'AAN pour moi ? La quasi totalité de ma bibliographie avant 1985 ! Autant dire la moitié de ma vie scientifique !

J'ai accompagné l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* depuis mon entrée au CNRS, en 1966, jusqu'à ma retraite, en 2004. D'abord de très près, de 1966 à 1982, puis de plus loin, de 1985 à ces jours-ci.

En 1966, j'ai passé mon premier jour de travail au CNRS dans le bureau de Bruno Étienne, en compagnie de Larbi Talha, nouvel embauché, comme moi. Bruno nous avait confié le fichier de fer contenant la chronologie de l'AAN et nous devions, Larbi et moi, « la rendre cohérente ». À l'époque on travaillait à trois dans le même bureau, dans les combles de la Faculté de Droit. Le CRAM⁵, était dirigé par M. Le Tourneau et une pléiade de professeurs de renom, MM. Flory, Mantran, Adam, Granai, Miège. Le jeune Bruno Étienne venait de soutenir sa thèse sur *Les problèmes juridiques des minorités européennes au Maghreb* ; il était collaborateur technique, secrétaire de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. Il allait passer chercheur, partir en coopération en Algérie, publier des tas de livres, bref, nous montrer la voie...

Le vrai patron de l'AAN était M. Maurice Flory, professeur de droit international. Je pense que c'est lui qui avait eu cette idée d'annuaire, en 1960 ou 1961, à l'époque où le CRAM n'était encore que le CENA⁶, un petit bureau logé à l'Institut d'Études politiques. M. Flory était déjà dans ces années-là l'âme de l'*Annuaire*. Il ne cessa pas de s'y intéresser, même quand il fut un temps conseiller culturel à l'Ambassade de France à Rabat. Le CRAM devint entre-temps le CRESM⁷, son premier directeur fut Charles Debbasch, mais le second fut M. Flory.

Les années soixante dix furent les grandes années de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. L'équipe de collaborateurs était nombreuse, intéressée par le Maghreb, par les études arabes, par le service de l'AAN et l'orientation des étudiants qui fréquentaient la bibliothèque du CRESM. Notre directeur, M. Flory, n'avait aucune peine à trouver des secrétaires de rédaction pour l'AAN. Michel Camau, Jean-Claude Santucci, moi-même, puis Hubert Michel, nous nous succédâmes dans cette fonction. Avec nos secrétaires, Nicole

5. Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne.

6. Centre d'Études Nord-Africaines.

7. Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes.

Yvan, Annie Rival, Solange Magnan, ce sont de véritables équipes qui se sont successivement formées, pour gérer cet énorme ouvrage de plus de cinquante auteurs chaque année. Les chercheurs étaient actifs, imaginatifs, compétents : Christiane Souriau, Jean-Claude Vatin, Pierre Baduel, N. Sraieb, Larbi Talha, François Burgat, etc. Pour ma part je n'ai pas cessé, tous les ans, de donner quelque article à l'*Annuaire*, parfois en collaboration avec mon ami Tawfiq Monastiri. Edouard Van Buu faisait la rubrique législative avec rigueur et pinailait mes traductions du journal officiel libyen. Jean Jacques Régnier suait sur la chronologie, en attendant de se tirer les cheveux pendant des heures devant ses programmes informatiques. Viviane Michel dirigeait « son petit personnel » (Viviane Fuglestad, Béatrice de Saenger...) pour dresser la bibliographie qui devenait plus importante chaque année... Que ceux que j'oublie me pardonnent... Certes il y eut bien des problèmes à résoudre, des réunions houleuses, des « coups de gueule », des portes claquées, mais aussi bien des amitiés solides, des « pots collectifs » très sympathiques, des succès bien mérités et chaleureusement applaudis. C'était tout cela l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*.

Les années quatre-vingt furent plus difficiles pour l'*Annuaire*. C'est je crois parce que les anciens, les piliers de la maison, suivirent normalement leur carrière et leur destin. La mort nous priva de Christiane Souriau, de Christiane Fanton, et de Joséphine Navarro. Les autres partirent vers d'autres laboratoires, qui au CEROAC⁸, qui au LEST⁹, qui à Science Po, qui à L'IRMC¹⁰, qui au CEDEJ¹¹, qui à Oxford... M. Flory lui-même dut quitter la direction du CRESM en vertu d'un règlement contestable du CNRS. Personnellement je fus deux ans directeur du CEDEJ (1982-1984) au Caire, puis, après mon retour à Aix-en-Provence, chercheur au CEROAC, puis son directeur par intérim. Le CEROAC fusionna avec le CRESM dans l'IREMAM, une création magistrale de André Raymond, prolongeant d'ailleurs l'œuvre de J. L. Miège, créateur de la Maison de la Méditerranée. Je ne suivis les affaires de l'*Annuaire* que de plus loin (tout en y contribuant toujours, jusqu'en 1995, dans le collectif dirigé par M. Mahiou). Ces moments difficiles, que nous venons de passer, m'ont permis de comprendre le rôle essentiel qu'ont joué les collaborateurs techniques et les secrétaires dans la continuité de l'*AAN*. Je pense notamment à Simone Nassé, secrétaire devenue collaboratrice technique, mais aussi à Solange Magnan, qui détient le record de durée au secrétariat de l'*AAN* et qui, plus d'une fois, et en particulier ces derniers temps a joué le rôle d'une véritable collaboratrice technique.

À mon avis les difficultés actuelles de l'*AAN* ne viennent que d'une seule cause : on n'a pas pu recruter suffisamment de jeunes gens intéressés par le Maghreb au fur et à mesure des départs. C'est dû certes au désintérêt (à la déception ?) envers le Maghreb qui est notable depuis les années quatre-vingt dans l'esprit public français (et donc dans les intérêts des étudiants et des jeunes chercheurs). Mais c'est dû plus encore aux aléas budgétaires et autres qui décident des recrutements au CNRS. Les tiraillements personnels et les

8. Centre d'Études et de Recherches sur l'Orient Arabe Contemporain, Aix-en-Provence.

9. Laboratoire d'Économie et de sociologie du travail, Aix-en-Provence.

10. Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain, Tunis.

11. Centre d'Études et de Documentation Économique et juridiques, Le Caire.

péripéties qui peuvent brouiller la vision des choses, ne font que masquer ce fait massif : l'équipe de l'*Annuaire* est, depuis des années, réduite à des proportions insupportables (moins de trois personnes), alors que la masse de travail qu'il faut faire (chroniques d'actualités, chroniques scientifiques, grands débats, immigration, chronologie, bibliographies, comptes-rendus de lecture, etc.) prend une ampleur démentielle, le Maghreb des années 2000 n'étant absolument plus celui des années soixante. Les secrétaires de rédaction de l'AAN, pendant ces années difficiles (Hubert Michel, J.C. Santucci encore, Françoise Lorcerie) se sont courageusement et désespérément refusés à changer la formule de l'AAN, et c'est tout à leur honneur. D'autres en ont essayé de nouvelles, sans convaincre.

Je dirai simplement que, avec rien on ne fait rien, et que, avec peu on fait peu et mal. C'est à nos instances dirigeantes de prendre ouvertement leurs responsabilités. Les dernières nouvelles que m'a dites Mohammed Benhlal sont plutôt optimistes. Il semble que des décisions aient été prises, et dans le bon sens.

Alors, que Dieu protège notre AAN et lui accorde longue vie !

Hervé BLEUCHOT
Chercheur à l'IEMAM

Un observatoire

Je suis fidèlement l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* depuis 1969. En tant que rédacteur en chef de la revue marocaine *Lamalif*, je le recevais et en rendais compte : la pertinence de ses analyses, de ses dossiers spéciaux, de ses recensions et l'intérêt de sa chronologie m'ont toujours été, dans mon travail, extrêmement utiles. Dans le même ordre d'idées, pour un ouvrage sur le Maroc, de 1958 à 1988, au travers de l'histoire de la revue *Lamalif*, malheureusement disparue à cette date, je compte trouver dans les différents volumes de l'annuaire que j'ai précieusement conservés, des compléments de mes propres notes sur le déroulement des événements au Maroc et au Maghreb durant ces années cruciales et je me réjouis par avance de pouvoir disposer, personnellement, de ces volumes.

En tant qu'auteur, j'ai souvent contribué à l'annuaire, notamment dans un spécial sur la Marginalité au Maghreb réalisé avec Fanny Colonna, en 1993, et sorti en tiré à part au CNRS sous le titre : « *Être marginal au Maghreb* ». J'ai assisté à certains des colloques qu'il a impulsés. J'y ai aussi contribué par des recensions annuelles sur la Tunisie, par des articles sur les immigrés et sur les femmes maghrébines, également par une étude sur le travail au Maroc. C'est dire que, quelque part, je me considère comme membre de la famille de l'annuaire, essentiel à la recherche sur l'Afrique du nord qui n'a plus, hélas, tellement de lieux où s'exprimer en France.

Les responsables de l'annuaire étaient également engagés, comme moi, dans l'aventure de *Maghreb Machrek* où j'ai longtemps travaillé et je comprends donc de l'intérieur, tous les aléas et les difficultés à surmonter pour persister, envers et contre tout, à apporter une pierre à l'édifice de la recherche sur le Maghreb en France.

Je souhaite donc à l'Annuaire de pouvoir continuer à apporter sa contribution à cette recherche et de poursuivre une vie de quarante ans encore, car la

proximité des deux rives, dont Aix est aussi un symbole, fait de l'Iremam et de ses publications une nécessité impérieuse dans les années de troubles et de conflits qu'on ne peut pas, à l'heure actuelle, malheureusement, ne pas préjuger. Dans un tel contexte, un lieu d'expression, distancié, objectif, scientifique, est vital.

Bonne et longue vie donc à l'Annuaire que je salue en tant que lecteur et auteur et auquel je compte bien, si c'est possible, continuer à apporter ma modeste contribution.

Zakya DAUD
Écrivain

Quarante ans déjà ! C'est le bel âge, qui évoque la pleine maturité d'une existence, la consécration d'une vie professionnelle, mais aussi le temps de la réflexion et des bilans pour entamer les transitions nécessaires ou s'interroger sur d'éventuelles remises en questions. Pour une publication comme l'Annuaire de l'Afrique du Nord, que faut-il en dire par rapport à ces attitudes convenues autour de cette tranche d'âge qu'il s'apprête à franchir ? Le fidèle collaborateur de cette « institution » que je suis ne peut s'empêcher d'éprouver à la fois une réelle et profonde émotion pour en témoigner et un certain malaise pour saluer avec une relative neutralité l'anniversaire d'une publication dont j'ai partagé le parcours dès l'origine, en occupant tour à tour les fonctions de documentaliste, chroniqueur, rédacteur en chef, et auteur. Comme je l'écrivais dans la préface du trentième volume, en réponse aux interrogations déjà présentes sur la pérennité de cette publication, je crois que ce millésime offre à lui seul une réponse rassurante et constitue une preuve tangible du succès de cette entreprise éditoriale amorcée en 1962 par le modeste Centre d'Études nord-africaines hébergé dans les locaux de l'actuel Institut d'Études Politiques. C'est là qu'est né le projet à l'initiative de quelques universitaires qui entendaient créer un espace de production de connaissances sur un Maghreb fraîchement décolonisé et développer une communauté d'intérêts scientifiques avec les générations d'intellectuels de ces pays dans lesquels ils avaient eux-mêmes longtemps enseigné et pour la plupart effectué leurs travaux de recherche. Conçu au départ autour d'une base documentaire qui se voulait exhaustive et agencé autour d'une structure restée globalement homogène, je crois que l'on doit saluer avec une certaine reconnaissance le succès de ce pari en forme d'aventure historique et scientifique, au vu du résultat que représentent ces quarante volumes d'un ouvrage longtemps considéré comme un instrument de connaissance de l'Afrique du Nord contemporaine irremplaçable et sans équivalent dans le monde. Qui aurait pu miser sur les performances d'une aussi longue continuité éditoriale et d'une certaine capacité à résister à l'usure du temps ou aux effets de mode auprès du lectorat, alors même qu'il ne cessait d'accumuler des retards de parution et d'afficher de sérieux handicaps en termes de diffusion et de commercialisation, face à la concurrence d'un marché éditorial environnant en plein essor. En fait, paradoxalement je crois que l'AAN a bâti sa centralité dans le champ des connaissances sur le Maghreb, sur sa permanence structurelle et sa logique spécifique au concept même d'Annuaire, irréductible à celui d'une revue académique ou d'un organe de presse rivé au plus près de l'actualité événementielle. Pendant longtemps il a fondé son label de qualité et de noto-

riété scientifiques précisément sur ces rubriques récurrentes telles que les Chronologies, chroniques, bibliographies, celles-là mêmes qui nécessitaient les taches les plus ingrates, les plus anonymes et les moins gratifiantes, mais dont la valeur ajoutée ne cessait de se mesurer au fil des ans. C'est ce noyau dur qui en a fait pendant les premières décennies un outil de travail et de référence incontournable, une sorte de passeport pour accéder aux territoires de l'information avérée, de l'actualité la plus diversifiée et de la documentation la plus exhaustive. L'Annuaire pendant longtemps était en quelque sorte les « pages jaunes » de tous ceux, étudiants, chercheurs et enseignants qui souhaitaient se munir des matériaux de base indispensables à leurs travaux et suivre l'évolution des idées et des débats qui accompagnaient la production du savoir en sciences sociales sur le Maghreb. Avant que se développe l'informatique documentaire, la référence à cette boîte à outils était devenue une sorte d'automatisme au sein de la communauté scientifique, tant il était perçu comme le passage obligé des chercheurs sur le Maghreb contemporain, apprentis ou confirmés.

Il suffisait de se rendre dans les bibliothèques universitaires du Maghreb pour mesurer avec quelle impatience ce gros livre vert qui figurait en bonne place dans les rayons des usuels était attendu chaque année par les étudiants et pour se rendre compte à l'usure de ses feuillets, à quel point ils avaient pu le consulter, allant parfois jusqu'à en découper des articles entiers... Pour l'avoir vérifié lors de mes fréquentes missions sur le terrain, c'est ce public là difficile à dénombrer si l'on s'en tient au seul chiffre de ses ventes qui devait être pris en compte pour corriger les inquiétudes liées aux réelles difficultés commerciales d'un AAN, au prix par ailleurs largement prohibitif et qui ne pouvait qu'intéresser une clientèle essentiellement institutionnelle. C'est aussi et encore cet immense lectorat d'étudiants anonyme et toujours renouvelé qui doit à mon sens mériter d'être considéré pour justifier, face à la généralisation de l'édition électronique, le maintien de l'AAN dans sa formule éditoriale papier, dans la mesure où les nouvelles générations de chercheurs maghrébins ne sont pas toutes équipées d'ordinateurs personnels, et que leurs bibliothèques ne sont pas encore dotées de matériels informatiques en nombre suffisant pour satisfaire la demande sociale de connaissance de leurs lecteurs assidus. Le même constat a pu et peut encore être avancé si l'on veut réellement cerner les contours de sa diffusion au-delà de son territoire naturel franco-maghrébin, et qui attestent de ses capacités potentielles d'audience internationale. En effet, à en juger par l'immense mouvement de soutien qu'a reçu à l'étranger la pétition de protestation contre la suppression de la revue *Maghreb-Machrek*, on peut mesurer les implications que pourrait susciter pareille mesure à l'égard de l'AAN, tant il est vrai que cette publication a fini par franchir ses frontières naturelles pour gagner progressivement et au-delà de toute attente, de nombreuses aires culturelles : la recherche anglo-saxonne certes, dont le terrain d'excellence est plutôt le Moyen-Orient, plus accessoirement la recherche de certains Pays asiatiques en quête de débouchés commerciaux et donc de savoir sur l'histoire et la culture de ces sociétés pour mieux cerner les enjeux économiques que peuvent représenter leurs marchés, et surtout de plus en plus la recherche des pays périphériques d'Europe tels que l'Italie et l'Espagne, dont le statut récent de pays d'immigration a réactivé une forte demande de connaissance à la fois sur les dynamiques et les évolutions internes des sociétés maghrébines et sur les modèles

d'intégration de populations musulmanes durablement installées sur leur sol. Je pourrai ajouter d'autres arguments dans la même veine de ce qui paraît déjà ressembler à une sorte de plaidoyer *pro domo*, mais ce serait mal venu de le faire, dans l'intérêt même de cet AAN dont l'avenir doit nécessairement intégrer les nouvelles facilités de transmission de connaissances et les opportunités d'élargissement de son marché qu'offre l'édition électronique. C'est pourquoi je terminerai en prônant le maintien, si l'AAN doit avoir encore une certaine espérance de vie, de la formule papier sur la base d'un *statu quo* rénové, conforme aux standards de la formule Annuaire, avec la mise en place d'un site web qui à l'instar des sites de revues tiennent lieu de produit d'appel pour fidéliser une clientèle de dimension internationale. Par ailleurs et pour ne pas laisser en jachère ces dizaines de milliers de pages que constituent les Annuaire des premières décennies, il serait du plus grand intérêt de songer à en numériser le contenu et à l'aide d'un moteur de recherche de pouvoir livrer sur le marché du savoir les clés d'accès à toute cette documentation que l'accumulation a fini par rendre inutilisable. Or ce sont précisément ces ressources de type encyclopédique qui pourront servir de matériau pour l'élaboration des ouvrages de synthèses et de travaux de recherches en sciences sociales sur les pays du Maghreb post-indépendant, de même que ce sont les analyses et les interprétations établies régulièrement sur les différentes sociétés maghrébines qui pourront fournir la trame des mises en perspectives diachroniques et comparatives de l'histoire sociale du Maghreb indépendant. À l'heure où l'on s'engage en haut lieu à vouloir mobiliser de très gros moyens pour renforcer la coopération scientifique entre la France et le Maghreb dans le domaine des sciences sociales, il n'est pas vain d'espérer qu'un tel projet qui s'inscrit dans la logique du développement des infrastructures de recherche puisse retenir quelque intérêt et bénéficier de quelque(s) crédit(s) ...

Jean-Claude SANTUCCI
 Directeur-adjoint de l'IREMAM

Un produit éditorial à rénover ?

Il y a une trentaine d'années, j'achetai l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* chez mon libraire, Monsieur Clément, propriétaire du Tour du Monde, un des huit libraires de Nancy. Celui-ci le recevait automatiquement tous les ans sans le commander. Cet achat me revenait au tiers de mon salaire mensuel de l'époque. Autant dire une fortune. Mais la masse d'informations, dans les domaines les plus divers, les bibliographies dans les langues les plus diverses, les synthèses savantes valaient cet achat. Le plus difficile ensuite était d'acheter les livres mentionnés afin de les lire et d'en faire des comptes-rendus, surtout, à l'époque, pour l'excellente revue *Lamalif* de Mohamed Loghlam et Zakya Daoud, qui accueillirent mes premiers travaux.

Aujourd'hui, après avoir eu la responsabilité conjointe d'un des volumes de l'Annuaire concernant les images dans le monde musulman, je m'interroge sur l'avenir de l'Annuaire. Tous les chercheurs, y compris, depuis peu, de nos collègues des pays arabes, disposent d'Internet. Ce que je souhaite, c'est donc l'achat ou la location, à Aix-en-Provence, d'une machine qui lit automatiquement les livres en tournant elle-même les pages sur le modèle de celles dont

dispose déjà la Bibliothèque Nationale. Je rêve que tous les volumes des Annaires mais aussi dans un second temps, tout le fonds de la Bibliothèque de l'IREMAM et enfin tout le fond des Archives d'Outre-mer, soient ainsi scannés, aient leurs caractères reconnus après numérisation, soient revus par des lecteurs humains pour éliminer les fautes de lecture. Pour cela, il existe désormais d'excellents logiciels de relecture automatique capables de supprimer les fautes typographiques, syntaxiques ou de vocabulaire.

Il faut savoir que plusieurs centaines de livres rares sur l'Afrique du Nord ont déjà été numérisés et mis en ligne. Et cela sous deux formes. Soit en photographies et c'est le fond Gallica de la B.N. de Paris, soit sous forme de documents numériques immédiatement exploitables pour la recherche d'information à partir de mots-clés.

On pourra attendre quelques années pour les documents manuscrits afin que la fiabilité des logiciels de reconnaissance des écritures manuscrites soient améliorés. Mais ce sera le travail à accomplir par la suite, d'ici une dizaine d'années.

En conséquence, un crédit pourrait être demandé au CNRS afin de valoriser ce patrimoine et assurer sa mise en ligne à partir d'un serveur situé à Aix-en-Provence. Cela donnera deux avantages. La bibliothèque centrale pourra cesser de collecter des livres matériels pour devenir elle-même virtuelle. On peut d'ores et déjà acheter au Caire les principaux livres arabes mis sous forme de CD pour des sommes très faibles. Ensuite, tous les chercheurs, francophones, du monde arabe, du monde musulman ou du monde entier pourront avoir accès au fonds exceptionnel d'Aix-en-Provence, obtenir en quelques secondes les bibliographies spécialisées dont ils ont besoin, les informations référencées se rapportant aux sujets qui les intéressent et enfin copier les passages les plus importants qu'ils souhaitent analyser.

C'est une révolution du travail intellectuel qui s'annonce. Un lettré arabe des siècles passés n'avait, dans sa bibliothèque, que quelques dizaines de livres, outre ceux qu'il avait mémorisés. Un intellectuel contemporain travaillait avec quelques centaines de livres et cela durant toute sa vie. Il était exceptionnel de rencontrer des hommes qui disposaient de bibliothèques de plusieurs milliers de livres manuscrits ou imprimés. Seuls les chefs d'État, qui ne lisent pas, ou des intellectuels exceptionnels étaient dans ce cas.

Le cyber-intellectuel qui va apparaître disposera d'une bibliothèque mondialisée. Cela ne le rendra pas plus intelligent. Au moins sera-t-il plus informé et il aura ainsi le sens de la diversité des opinions, ce qui gênera la formation des idéologies exclusivistes ou, du moins, obligera celles-ci à se justifier autrement que par le seul argument d'autorité.

Le problème est que les lettrés, au sens le plus traditionnel du terme, continuent à exister à côté des intellectuels classiques. L'apparition d'une nouvelle minorité dans le champ intellectuel modifiera en profondeur la totalité de ce champ où se réfugient souvent ceux qui ont peur de la politique. Ne serait-ce que pour cette raison, il est urgent d'aider la mutation qui a déjà commencé et de faire de l'Iremam un des pôles de ce changement fondé sur une nouvelle stratification du travail de la pensée.

Jean-François CLÉMENT
Écrivain